



2023-2024

6<sup>e</sup> ANNÉE

APPROUVÉ AU CÉ du

**LISTE DU MATÉRIEL OBLIGATOIRE À ÊTRE FOURNI PAR LES PARENTS**

QTE	Description
2	POCHETTES PROTECTRICES CLAIRES 3 TROUS (PQT 10)
2	INDEX SÉPARATEURS-ONGLETS COULEURS (PQT 5)
a	CISEAU 5" ROND
a	CISEAU GAUCHER 4,75" ROND (SI NÉCESSAIRE)
2	BÂTON DE COLLE 40 GRAMMES
1	SURLIGNEUR JAUNE
1	SURLIGNEUR ROSE
1	STYLO MOYEN ROUGE
2	MARQUEUR EFFAÇABLE À SEC MOYEN NOIR
1	SHARPIE POINTE FINE NOIR PERMANENT
1	TAILLE-CRAYON AVEC RÉSERVOIR QUI VISSE
1	CRAYON MINE HB (BOITE 12)
2	GOMME À EFFACER BLANCHE
1	FEUILLES MOBILES LIGNÉES (PQT 200)
3	CAHIER DE TYPE CANADA 32P. (PQT 4)
1	RÈGLE PLASTIQUE TRANSPARENTE FLEXIBLE 30 CM
b	CARTABLE 1"
b	CARTABLE 1,5"
1	CRAYONS COULEUR BOIS (BTE 12)
1	MARQUEURS LARGES LAVABLES ORIGINAL (BTE 12)
1	SAC D'ÉCOLE
1	PAIRE D'ESPADRILLES À SEMELLES PÂLES POUR L'ÉDUCATION PHYSIQUE
1	ÉTUI À CRAYONS

a: ATTENTION prendre un OU l'autre (droitier ou gaucher).

b: Avec pochettes intérieures.

Veillez prendre note que votre enfant peut réutiliser des articles scolaires conservés en bon état de l'année précédente.

Tous les articles doivent être **identifiés** au nom de l'enfant.